



## PRÉSENTATION DE L'AQETA

### MISSION

L'Association québécoise des troubles d'apprentissage est un organisme à but non lucratif dont la mission est de faire la promotion et la défense collective des droits des enfants et des adultes qui ont des troubles d'apprentissage. L'Association représente les parents et les personnes qui ont des troubles d'apprentissage. Elle les soutient dans leurs démarches.

### OBJECTIFS DE L'AQETA SECTION SAINT-LÉONARD

Le but principal de l'AQETA Saint-Léonard est de sensibiliser, informer et éduquer le public des troubles d'apprentissage et du trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité affectant les adultes, les adolescents et les enfants des arrondissements de l'Est de l'île de Montréal, particulièrement Saint-Léonard.

L'Association a comme objectifs de déterminer et de faire connaître les intérêts des personnes ou de leurs proches ayant un trouble d'apprentissage ainsi que d'informer les parents d'enfant ayant un trouble d'apprentissage des supports communautaires et institutionnels en place, les guider dans leurs démarches et leur apporter le soutien nécessaire.

L'AQETA Saint-Léonard travaille également à sensibiliser les intervenants, tant du milieu de l'éducation et de la santé que du monde du travail ou de la communauté, de la réalité des personnes et des familles vivant des troubles d'apprentissage.

Enfin, l'organisme œuvre en collaboration avec l'AQETA provinciale afin d'apporter un accroissement du rayonnement et des services de L'AQETA Saint-Léonard.

### LE PROJET DE PRÉ-EMPLOYABILITÉ DE L'AQETA SAINT-LÉONARD

Le projet en préparation de l'emploi est une série d'ateliers que l'AQETA Saint-Léonard organise pour des jeunes adultes atteints d'un ou plusieurs troubles d'apprentissage ou troubles

d'attention avec ou sans hyperactivité. Le programme s'intitule « surmonter ses troubles d'apprentissage pour une intégration complète et efficace du marché du travail » et tourne principalement autour de la question des accommodations en emploi. Par ailleurs, la formation renferme également les notions essentielles pour le développement de compétences en employabilités, à savoir, comment rédiger un curriculum vitae, passer une entrevue et exécuter une recherche d'emploi efficacement. Le programme est financé dans le cadre du Budget d'Initiative Locales (BIL) d'Emploi-Québec.

## STAGE

À la fin des rencontres, les participants mettront leurs apprentissages en action en prenant part d'un stage d'une durée de trois (3) semaines totalisant au moins 45 heures. Le but étant de leur faire expérimenter et apprécier un secteur d'emploi qui convient le mieux à leur profil. Ce stage est avant tout une opportunité pour les participants de mieux se préparer aux défis auxquels ils feront face en mettant en application les notions apprises lors des ateliers d'aide à la recherche d'emploi, particulièrement les notions sur les stratégies compensatoires.

## IMPORTANT À SAVOIR...

Ce projet a été créé à partir de la réalité des besoins que manifestent des adultes vivant avec des TA. En effet, les T.A. touchent approximativement **1 personne sur 10**. Ce nombre représente 2 millions de Canadiens, soit 700 000 Québécois. Un T.A. est une condition neurologique qui dure toute la vie et qui peut interférer avec les études, le travail et les relations sociales sauf si on a recours à des **stratégies compensatoires** et à des aides technologiques. En prenant avantage de celles-ci, les adultes atteints de T.A. peuvent réussir, voir même exceller dans bien des domaines. Le but de ce projet est donc d'aider ces personnes à développer des outils pour compenser leurs faiblesses et par conséquent, à augmenter leur estime personnelle et à prendre le contrôle de leur vie pour atteindre leur potentiel.

## QU'EST-CE QU'UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE ?

### **Définition nationale de l'Association canadienne des troubles d'apprentissage (TAAC)**

L'expression «troubles d'apprentissage » ou T.A. fait référence à un certain nombre de dysfonctionnements pouvant affecter l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou non verbale. Ces dysfonctionnements affectent l'apprentissage chez des personnes qui, par ailleurs, font preuve des habiletés intellectuelles essentielles à la pensée ou au raisonnement. Ainsi, les troubles d'apprentissage sont distincts de la déficience intellectuelle.

Les troubles d'apprentissage découlent d'atteintes d'un ou de plusieurs processus touchant la perception, la pensée, la mémorisation ou l'apprentissage. Ces processus incluent entre autres le traitement phonologique, visuo-spatial, du langage, de la vitesse de traitement de l'information, de la mémoire, de l'attention et des fonctions d'exécution telles que la planification et la prise de décision.

Les troubles d'apprentissage varient en degré de sévérité et affectent l'acquisition et l'utilisation :

- du langage oral (aspects réceptif et expressif);
- du langage écrit;
  - la lecture: l'identification des mots (décodage et reconnaissance instantanée) et la compréhension;
  - l'écriture: l'orthographe et la production écrite;
- des mathématiques : le calcul, le raisonnement logique et la résolution des problèmes.

Les troubles d'apprentissage peuvent aussi impliquer des déficits sur le plan organisationnel, social, de même qu'une difficulté à envisager le point de vue d'autrui.

Les troubles d'apprentissage durent la vie entière. Toutefois, leurs manifestations varient tout au long de la vie, et sont tributaires de l'interaction entre les exigences du milieu, les forces et

les besoins de l'individu. Un rendement scolaire en deçà de celui anticipé, au même titre qu'un rendement obtenu au prix d'efforts et de soutien dépassant largement ceux normalement requis, sont des indices de troubles d'apprentissage.

Les troubles d'apprentissage découlent de facteurs génétiques ou neurobiologiques ou d'un dommage cérébral, lesquels affectent le fonctionnement du cerveau, modifiant ainsi un ou plusieurs processus reliés à l'apprentissage. Les troubles d'apprentissage ne sont pas initialement attribuables à des problèmes d'audition ou de vision, à des facteurs socio-économiques, à des différences culturelles ou linguistiques, à un manque de motivation ou à un enseignement inadéquat, bien que ces facteurs puissent aggraver les défis auxquels font face les personnes ayant des troubles d'apprentissage.

Les troubles d'apprentissage peuvent être associés à des troubles attentionnels, comportementaux et socio-affectifs, à des déficits d'ordre sensoriel ou à d'autres conditions médicales telles que le TDAH.

Il est essentiel que les personnes ayant des troubles d'apprentissage soient dépistées très tôt et soient soumises à des évaluations régulières faites par des professionnels. Pour les mener à la réussite, les interventions mises en place à la maison, à l'école, au travail et dans le milieu communautaire doivent tenir compte des caractéristiques de l'individu et doivent inclure les mesures suivantes:

- l'enseignement correctif adapté aux déficits spécifiques;
- l'enseignement de stratégies compensatoires;
- la mise en place de mesures d'appui appropriées;
- le développement de la capacité de l'individu à faire valoir ses besoins spécifiques auprès de son entourage.

## LES DIFFÉRENTS TYPES DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Il existe une grande variété de troubles d'apprentissage, dont les plus connus sont:

- dyslexie - *trouble spécifique de la lecture*
- dysorthographe - *trouble spécifique de l'orthographe*
- dyscalculie - *trouble spécifique du calcul et des mathématiques*
- dysphasie - *trouble spécifique du langage*
- déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- trouble de la mémoire (*à court ou à long terme*)
- dyspraxie - *trouble psychomoteur*
- trouble visuo ou auditivo-perceptif
- trouble des fonctions exécutives (*organisation et planification*)
- syndrome de dysfonction non verbale
- trouble d'audition centrale - *traitement de l'information*

Le trouble d'apprentissage peut également affecter l'estime de soi, la socialisation, les activités de la vie quotidienne ainsi que le rendement au travail.

*(Source : TAAC, 2007)*